

[Par Jean Hamann

La chasse baisse-t-elle les armes ?

Les jeunes boudent la chasse, activité que les biologistes considèrent pourtant comme un outil efficace pour contrer la surabondance de certains animaux, et même comme un comportement humain de base. Question d'éthique ?

À gauche, un rhinocéros s'enfuit. À droite, un bison, une sagaie enfoncée dans le flanc, les viscères pendants, la queue en fouet, charge, tête baissée. Au centre, devant la bête furieuse, se dresse la frêle silhouette d'un homme. Saluée comme l'une des compositions les plus remarquables de l'art pariétal, la scène du Puits, découverte dans l'une des grottes de Lascaux en France, relate un affrontement entre un chasseur et son gibier. Dix-sept millénaires ont passé et notre relation avec l'animal sauvage n'est plus ce qu'elle était. Aujourd'hui, des images montrant un chasseur qui s'apprête à achever un animal éventré soulèveraient l'indignation, voire la colère, d'une bonne partie de la population.



Au Québec, comme dans bien d'autres coins du monde, la chasse a du plomb dans l'aile. Le nombre de chasseurs décline depuis quelques années pour la plupart des gibiers, sauf pour le cerf de Virginie, dont l'abondance quasi épidémique a propulsé la vente de permis vers des sommets inégalés. « Non seulement y a-t-il moins d'adeptes de la chasse, mais l'âge moyen des chasseurs est en hausse parce qu'il y a peu de relève. C'est inquiétant puisque la chasse est une activité économique importante pour les régions », commente Hélène Jolicoeur (*Biologie 1974 et 1978*), spécialiste de la grande faune au ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Selon les données du Ministère, les 400 000 adeptes québécois de la chasse injecteraient chaque année 308 millions \$ dans l'économie, maintenant ainsi 3 300 emplois.

S'il y a moins de chasseurs qu'avant, c'est en bonne partie parce que le plaisir de débusquer un animal et de l'abattre échappe à une partie grandissante de la population. Les sondages révèlent que la moitié des Québécois ont une image négative de la chasse, essentiellement parce qu'on y tue des animaux. Considérant qu'à peine 11% de l'ensemble des dépenses liées aux activités de la faune et de la nature au Québec est attribuable à la chasse, une question se pose : cette activité, de moins en moins traditionnelle, a-t-elle encore sa place dans notre société ?



Sans la chasse, certaines populations animales pourraient exploser, causant des dommages à leur habitat ainsi qu'aux activités humaines (récoltes, sécurité routière...), estime le biologiste Jean Huot.

Effet de cerfs

À l'île Anticosti, cette question ne se pose pas. « La chasse au cerf de Virginie est la principale activité économique de l'île depuis les années 1960 », observe Jean Huot, professeur au Département de biologie et titulaire de la Chaire de recherche CRSNG-Produits forestiers Anticosti. Mais c'est aussi pour préserver l'habitat du cerf lui-même que 9 000 bêtes sont prélevées chaque année dans

cette population qui en compte au moins 150 000. « La superficie des sapinières a diminué de 50% depuis un siècle sur l'île parce que là où

il y a des cerfs, il n'y a pas de régénération. Quiconque a vu l'impact des cerfs sur Anticosti comprend l'urgence d'intervenir », souligne le chercheur. Dans 50 ans, si rien n'est fait, les forêts de l'île ne pourront plus nourrir que la moitié de la population actuelle de cerfs. Pour assurer la pérennité de l'habitat, le maintien de densités de cerfs intéressantes pour la chasse et la survie de l'industrie forestière, les gestionnaires de l'île veulent diminuer le cheptel de 30% par une libéralisation progressive de la chasse sportive, axée principalement sur un accroissement de la récolte de femelles.

La chasse est un outil essentiel pour gérer la surabondance, estime Jean Huot. Lorsque le prélèvement est insuffisant, les populations risquent d'échapper à tout contrôle. « C'est ce qui se produit avec le cerf de Virginie partout en Amérique du Nord, constate-t-il. Cette espèce cause maintenant des dizaines de milliers d'accidents routiers chaque année, d'importants dommages aux champs agricoles et aux vergers et la transformation progressive des paysages forestiers de régions entières. Comme l'ours noir et le raton laveur, le cerf a compris que vivre à proximité des humains procurait d'énormes avantages, à peu de risques. »

Les dépenses liées à la pêche, l'ornithologie et autre marche en forêt, sont presque dix fois plus importantes que celles liées à la chasse, au Québec.

Le retour des oies blanches

La grande oie des neiges aussi approche le point de surabondance. Sa population, réduite à un maigre 3 000 spécimens au début du XX^e siècle en raison de la surchasse, frôle maintenant le million. Pour Gilles Gauthier, spécialiste de cette espèce au Département de biologie, cette spectaculaire ascension s'explique par une réglementation plus sévère de la chasse, mais aussi par un changement de comportement des oies. « Elles ont appris à utiliser les terres agricoles en hiver et au printemps, précise-t-il. Au Québec, l'accroissement exponentiel des effectifs de l'oie des neiges coïncide avec l'augmentation de la superficie des terres consacrées à la culture du maïs. » Ce changement de comportement procure aux oies une source de nourriture abondante et riche pendant une période critique de leur cycle annuel.

L'explosion démographique de l'oie des neiges a incité le gouvernement fédéral à ouvrir une chasse printanière en 1999, du jamais vu depuis l'adoption de la loi sur les oiseaux migrateurs en 1917. Cette mesure exceptionnelle est toujours en vigueur. « La chasse printanière a produit les effets escomptés, mais qui s'atténuent avec le temps, constate Gilles Gauthier. Le nombre de chasseurs est en baisse et la croissance de la population d'oies risque de re-



ANNE CALVERT

L'oie des neiges atteint aujourd'hui le point de surabondance. Plus de chasse évitera peut-être que l'espèce détériore l'habitat qu'elle partage avec plusieurs espèces fragiles dans l'Arctique canadien.

prendre. » Si le biologiste s'en inquiète, c'est que la nourriture disponible sur les aires de nidification et d'élevage des oisons n'a pas augmenté, et le broutage intensif des oies menace l'intégrité écologique de ces milieux.

La détérioration de cet habitat arctique risque de se répercuter durement non seulement sur les oies, mais aussi sur les autres >

espèces qui dépendent de ce milieu. Selon M. Gauthier, la chasse est indispensable pour éviter pareil scénario. « En contrôlant la population d'oies des neiges, on assure la pérennité des espèces et des écosystèmes tout en maximisant les retombées économiques et en limitant les dommages aux récoltes », analyse-t-il.

Safari canadien

Si la chasse aux espèces dont on ne consomme pas la chair est plus difficile à faire avaler à l'*Homo sapiens* moderne, elle se porte néanmoins très bien au Canada. Les amateurs de trophées convergent depuis longtemps vers les Rocheuses pour y chasser deux espèces de mouflons et la chèvre de montagne. « Si ce genre de chasse existe, c'est que la demande est très forte », constate Steeve Côté, professeur au Département de biologie et spécialiste des grands herbivores. « Lorsque la chasse à la chèvre de montagne a été rouverte en Alberta, en 2001, après un moratoire de 13 ans, 4 000 chasseurs albertains ont tenté leur chance pour obtenir l'un des trois permis disponibles, signale-t-il. Il y a quelques années, un permis spécial pour chasser le mouflon d'Amérique en bordure d'un parc national – où se trouvent de gros spécimens – a été vendu aux enchères pour la somme de 480 000 \$.»

Steeve Côté n'a pas d'objections philosophiques contre ce type de chasse, mais il s'inquiète des effets négatifs que pourrait engendrer la pression sélective que les chasseurs exercent sur les gros mâles. « Plus de 90 % des mouflons sont tués l'année où leurs cornes deviennent assez grosses pour qu'ils soient légalement abattus. Ce sont donc les mâles porteurs de petites cornes qui survivent et se reproduisent, ce qui peut entraîner des changements dans le profil génétique

des populations chassées. »

La chasse aux trophées reste populaire. Prélever seulement les plus beaux spécimens pourrait cependant changer le profil génétique de l'espèce, rappelle le biologiste Steeve Côté.

des populations chassées. »

Les études qu'il conduit dans l'Ouest canadien l'amènent à côtoyer beaucoup de chasseurs. « Ce n'est pas pour l'air pur des montagnes qu'ils chassent. Partout où je passe, ils veulent me montrer leurs trophées. C'est une source de fierté pour eux, surtout si le spécimen est suffisamment gros pour figurer dans le livre des records du *Boone and Crockett Club*. Les alpinistes ont une liste de montagnes qu'ils ont escaladées. Les chasseurs de trophées, eux, possèdent un CV avec la liste des espèces qu'ils ont tuées. C'est très culturel. »

Ballon chasseur

Et si, en plus de cette dimension culturelle, les chasseurs répondaient à l'appel de gènes légués par nos lointains ancêtres ? Cyrille Barrette, spécialiste du comportement animal et de l'évolution au Département de biologie, n'écarte pas l'idée que le comportement de chasse fasse partie du programme génétique humain. « C'est le cas pour d'autres espèces, pourquoi ne le serait-ce pas pour nous ? », demande-t-il.

Pour la majorité des gens, croit-il, ces comportements de chasse s'expriment maintenant sous une autre forme : le sport. Les disciplines olympiques individuelles comme la course, le saut et le lancer font appel aux mêmes gestes et aux mêmes habiletés physiques que la chasse, note-t-il. Les sports collectifs, eux, tout comme certains types de chasse, exigent une stratégie d'équipe et un effort coordonné du groupe. « De plus, la chasse et le sport ont tous deux une fonction sociale. Ils favorisent la camaraderie et ils confèrent un statut social particulier à celui qui permet à son groupe de l'emporter sur l'adversaire. »



MARC ROBITAILLE

Contrairement aux Européens, beaucoup de Québécois se déclarent favorables à la chasse. Peut-être à cause de leur vision anthropocentriste, avance l'éthicienne Lyne Létourneau : les intérêts des êtres humains sont ici perçus comme plus importants que ceux des animaux.

Si la chasse convient moins bien que le sport aux valeurs de la société moderne, c'est peut-être parce que plusieurs y voient un geste cruel et gratuit envers les animaux. « Plus l'animal est près de l'homme dans l'arbre évolutif, plus on juge qu'il est cruel de le faire souffrir, estime l'éthologiste. Notre éthique instinctive fait une différence entre une truite qui frétille au bout d'une ligne à pêche et un renard qui se débat au bout d'un collet. »

La loi du plus faible ?

Les lois québécoises et canadiennes ne reconnaissent aucun droit aux animaux. Les individus, eux, leur en accordent, à la mesure de leur morale personnelle. Ceci expliquerait peut-être pourquoi le Québec moderne semble si divisé face à la chasse. « Il se peut que, pour une bonne partie de la population, l'idée de tuer un animal sauvage pour se divertir ne soit plus acceptable », avance Lyne Létourneau, professeure au Département des sciences animales et spécialiste des questions éthiques et juridiques touchant les animaux.

Contrairement à l'Europe, le Québec compte peu de mouvements de défense des animaux, observe-t-elle. « C'est peut-être en raison de notre conception anthropocentrique du rapport que nous entretenons avec l'animal », risque la chercheuse. Selon cette vision, les intérêts des êtres humains sont moralement plus importants que ceux des animaux, ce qui rend justifiables les utilisations que nous en faisons, dans la mesure où les bêtes ne souffrent pas inutilement. À l'opposé, les zoocentristes accordent plus de poids aux intérêts moraux des animaux, notamment parce qu'ils ont la capacité de souffrir. Cette souffrance doit entrer en ligne de compte dans les choix que nous faisons, soutiennent-ils.

« En philosophie morale, on constate qu'il n'y a pas encore là-dessus de vérité avec un grand V, souligne Lyne Létourneau. En conséquence, il n'existe pas de fondement objectif permettant de situer les limites de l'acceptable dans l'utilisation qu'on peut faire des animaux, que ce soit pour la recherche, pour l'élevage ou pour la chasse. » Dans ce contexte, admet-elle, il peut y avoir deux points de vue diamétralement opposés qui résistent pour l'instant à l'analyse critique, et donc, qui sont tous deux valables.]

La chasse : trois diplômés témoignent

Propos recueillis par Julie Marcoux (Association des diplômés de l'Université Laval)

Chasse sportive en Afrique : frustration et conservation

« Le mythe du chasseur-cueilleur vivant en harmonie avec la nature est bien révolu en Afrique », rapporte William Crosmar (Biologie 2002). En effet, combinée à la perte des habitats naturels et à la croissance démographique, la chasse de subsistance a de grands impacts sur la faune et les écosystèmes. Elle est pourtant largement pratiquée sur le continent, même si les autorités limitent ou suppriment les droits de chasse de certaines populations rurales. « Ces restrictions sont très mal vues », commente le biologiste qui vient de compléter une maîtrise au Centre d'études biologiques, en France, portant sur les impalas du Zimbabwe. Car, en plus d'importantes considérations alimentaires, la chasse fait partie du style de vie et de l'identité des membres de ces collectivités.

La frustration est d'autant plus vive que des droits sont accordés aux Occidentaux qui viennent chasser en Afrique pour le plaisir. « Toutefois, la chasse sportive peut se révéler salutaire pour la grande faune africaine », explique William Crosmar. Les importants revenus générés par cette activité incitent les décideurs à préserver la faune, notamment en freinant l'empiètement des habitats naturels par l'agriculture et l'exploitation forestière. « Mais encore faut-il garantir l'abondance du gibier, souligne-t-il, et s'assurer que les communautés qui dépendent directement de la faune y trouvent leur compte. »

C'est ainsi que sont nés des projets communautaires qui concilient les intérêts des chasseurs sportifs et de subsistance, des écologistes et des autorités. « Le principe, qui semble déjà faire ses preuves au Zimbabwe et en Zambie, est simple : les populations rurales sont responsables de leurs ressources naturelles et reçoivent les bénéfices de la gestion de celles-ci, bénéfiques qu'elles investissent dans le développement de leurs communautés. » Ces dernières ont donc tout avantage à participer à la protection de la faune par la lutte contre le braconnage ou l'imposition de quotas de chasse sur leurs territoires, par exemple.



William Crosmar

Sophie Calmé

Vanessa Viera

Mexique : chasser pour vivre

Au Mexique, pays d'adoption de Sophie Calmé (*Sciences forestières 1991 et 1998*), la répartition géographique des types de chasseurs reflète la distribution de la richesse économique du pays. « Dans le Sud, c'est la chasse de subsistance qui prédomine tandis que, dans le Nord, l'activité revêt davantage un caractère sportif », précise la chercheuse de *El Colegio de la Frontera Sur*. Parmi les chasseurs sportifs, bon nombre sont des étrangers, principalement des Américains.

Dans les communautés forestières traditionnelles du sud du pays, rapporte Mme Calmé, la viande sauvage (gros gibier comme le cerf ou le pécari, et oiseaux de grande taille) représente entre 20 à 60 % de la viande totale consommée. Même si, à 20 %, on ne peut exactement parler de subsistance, cet apport permet aux familles de diversifier leur diète. Par ailleurs, de nombreux chasseurs vendent une partie ou la totalité de leurs prises pour se procurer des produits de consommation de base, tels l'huile, le sel ou les bougies.

Chasseurs sportifs et chasseurs indigènes ne font pas bon ménage, au Mexique. « Les sportifs voient généralement d'un mauvais œil la chasse de subsistance parce que ceux qui la pratiquent ne sont pas astreints aux mêmes règles qu'eux », rapporte Sophie Calmé. En effet, la Loi générale de la vie sauvage, adoptée en 2001, reconnaît les droits des autochtones à chasser pour leur subsistance. Contrairement à eux, les sportifs doivent faire partie d'un club de chasse, obtenir des permis et limiter leur activité à certains territoires.

Chasseurs et écolos français dos à dos

« En France, la chasse fait partie du patrimoine culturel. Elle est pratiquée par des gens issus de tous les milieux, mais surtout de la classe ouvrière », explique Vanessa Viera (*Biologie 2003*), qui complète actuellement un doctorat en biologie à l'Université Laval. Les faisans, perdrix, lapins, bécasses, canards, cerfs élaphe, chevreuils et sangliers sont les espèces majoritairement chassées là-bas.

Selon la jeune Française, qui vit au Québec depuis 2000, il existe dans son pays natal un débat sensible entre chasseurs et protecteurs de la nature – contrairement à la situation québécoise où des alliances sont possibles. Les questions concernant les espèces chassées, la longue période de chasse (septembre à février) et la protection des espèces, notamment, sont devenues de plus en plus délicates au cours des dernières décennies. « La lutte entre les deux parties est encore trop sévère pour aboutir à des concessions, croit-elle. Les politiciens sont dans des positions délicates, une fois venu le moment de prendre des décisions sur le sujet. » Selon Vanessa Viera, seuls les compromis concernant l'élaboration de nouvelles lois régissant cette activité sont envisageables, à l'heure actuelle. Le statut juridique de la chasse en France n'a quasiment pas évolué depuis 1844.